

OSML TIR A L'ARC

Siège social Hotel de Ville de la République – 59160 LOMME

Les Archers Lommois et la Ville de Lomme sont heureux de vous inviter à leur concours débutant en salle.

Le samedi 23 mars 2024

Gymnase Jean Jaurès
113 rue de Mont-à-Camps – 59160 LOMME

Compétition réservée aux archers n'ayant jamais fait de compétitions officielles et ayant débuté les concours débutants depuis moins de 3 ans.

Classement selon les catégories, sans distinction de sexes. Une seule catégorie pour les U21 et Seniors.

<u>Horaires :</u>	
Ouverture du greffe :	13h30
Début de l'échauffement	14h00
Début des tirs	14h30

<u>Blasons et distances :</u>		
Catégorie	Blason	Distance
U11	80cm	10m
U13 à U18		15m
U21 et Séniors	60cm	

Entraînement à distance de compétition.

2 séries de 10 volées de 3 flèches, rythme ABCD ou ABC dépendamment du nombre d'archers inscrits (dans la limite de 40 archers maximum).

Selon le règlement, tenue de club souhaitée.

Remise des récompenses en fin d'après-midi

INSCRIPTIONS : 4€ par archer

Inscription à envoyer par mail à lommetiralarc@gmail.com ou par courrier à Gilles Goncalves, 5 rue Omer Lammelein, 59160 Lomme, avant **le 20 mars 2024**.

Règlements par chèque à l'ordre de OSML Tir à l'arc ou par espèce.

Petite restauration et buvette sur place.

INSCRIPTION pour le Concours débutant le samedi 23 mars 2024

Nom du club :

Responsable :

N° de téléphone ou mail du responsable :

Nom	Prénom	N° licence	Sexe	Catégorie

Règlement à retourner à :
Gilles Goncalves, 5 rue Omer Lammelein
59160 LOMME

Tarifs : x 4€ =